

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 5 octobre 2023

Date d'affichage 5 octobre 2023

Nombre de conseillers

en exercice 29

Présents : 22

Excusés : 7 dont 7 procurations

Votants : 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20231011-DEL_23_10_11_7-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/10/2023

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS

Le ONZE OCTOBRE à vingt heures,

Le Conseil municipal de la ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Eric PAPILLON, M. Laurent PHILIBERT, M. Gérard GUESNE, M. Dominique MORANCE, Mme Françoise PELLODI, Mme Bénédicte MARCHAIS, Mme Catherine CHANTEPIE, Mme Audrey MAMONTEIL, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, M. Emmanuel BOIS, M. Christophe BISI, M. Franck POTAUFEUX, M. Carl GUILLEMIN, M. Nicolas CHABLE, Mme Marie DENONELLE, Mme Delphine LETESSIER, M. Lionel COURTEMANCHE.

Excusés :

M. Thierry BODIN	(Pouvoir donné à Didier REVEAU),
M. Gaëtan THOMAS	(Pouvoir donné à Sylvie SEQUEIRA),
M. Emmanuel VIGNERON	(Pouvoir donné à Eric PAPILLON),
Mme Sophie DOLLON	(Pouvoir donné à Françoise PELLODI),
M. Nicolas GUILLARD	(Pouvoir donné à Gérard GUESNE),
Mme Edith ALIX	(Pouvoir donné à Christiane VAN RYSSEL),
Mme Olivia JAMAIN	(Pouvoir donné à Cécile KNITTEL),

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Christiane VAN RYSSEL a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

AUTORISATION DONNEE AU C.C.A.S POUR CEDER LE
BATIMENT 11 AVENUE DE LA REPUBLIQUE

Le Conseil municipal

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le Centre Communal d'Action Sociale est copropriétaire avec le centre hospitalier de La Ferté-Bernard du bâtiment situé au 11 avenue de la République et

cadastré AO n°47, ensemble immobilier connu pour avoir abrité l'ancienne maternité de La Ferté-Bernard.

Considérant qu'un porteur de projet intéressé pour acquérir l'ensemble du bâtiment, la SCI UNTIBO, représentée par Monsieur Laurent TACHEAU, a fait parvenir à la Mairie un courrier en date du 3 septembre 2021 avec une offre d'achat.

Considérant que la direction de l'immobilier de l'état (ex service des Domaines) a été consulté et a estimé le lot n° 5 et une partie du lot n° 1 (futur lot n°1 bis) à hauteur d'environ 22 m², propriété du CCAS, à 62 000 € HT avec une marge de plus ou moins 20%.

Considérant qu'après négociations, les parties ont trouvé un accord sur la somme de 50 034 € soit une marge de 19,3%, conforme aux prescriptions du service des Domaines.

Considérant que la vente du lot n° 1 bis ne peut intervenir qu'après division de ce lot, celle-ci sera reportée à une date ultérieure.

Considérant que dans ces conditions, il convient de définir le prix de vente proportionnellement aux différents lots vendus, soit 44 029,92 € pour le lot n°5 et 6 004,08 € pour le lot n°1 bis.

Considérant que conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et du Code de l'Action Sociale, le C.C.A.S doit, préalablement à la mise en vente de ce bien, obtenir l'autorisation du Conseil municipal pour le céder.

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la cession par le C.C.A.S du lot n°5 pour la somme de 44 029,92 € et celle du lot n°1 bis pour la somme de 6 004,08 €, situé au 11 avenue de La République à La Ferté-Bernard, à la SCI UNTIBO.

- **VALIDE** le prix de cession du lot n°5 pour la somme de 44 029,92 € correspondant aux prescriptions de la Direction de l'immobilier de l'état avec une marge de 19,3%.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte, tout document, à intervenir permettant la mise en œuvre de cette opération.

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

Le secrétaire de séance
Christiane VAN RYSSEL

Pour copie conforme
Le Maire,
Didier REVEAU